

Un Conseil sous le signe de la sauvegarde de la création

Le prochain Conseil du Défap, qui se tient en distanciel ces vendredi 7 et samedi 8 janvier 2022, sera notamment l'occasion de mettre en débat l'opportunité de nouvelles mesures en faveur de la sauvegarde de la création. La Commission Projet du Défap a élaboré une proposition de démarche en ce sens.



Une réunion du Conseil du Défap – Défap

Il est des contraintes nouvelles qui se traduisent simplement par une limitation de notre périmètre d'action ; par une restriction plus ou moins perceptible de notre liberté... Il en est aussi qui révèlent des failles ou des fragilités préexistantes, et qui poussent à des prises de conscience nécessaires. C'est le côté ambivalent des crises, qui par les remises en question qu'elles impliquent, offrent des opportunités de transformations. Celle du Covid-19 a largement

bousculé notre société et mis en lumière nombre de ses déséquilibres ; elle a aussi affecté les Églises et nombre d'institutions liées aux Églises, représenté des périls inédits, mais également transformé les comportements. C'est tout autant le cas, bien que de manière moins brutale, pour la crise écologique.

Alors que les conséquences des changements climatiques, de la déforestation, de l'épuisement des ressources naturelles font peser des menaces sur l'avenir de toute l'humanité, et notamment des plus fragiles, les questions environnementales ne sont plus du seul ressort des spécialistes ou des militants écologistes. Les humanitaires s'y sont mis aussi. « Oui, le changement climatique est un problème humanitaire », affirmait ainsi fin 2018 un article du « New Humanitarian », anciennement l'agence IRIN News, service d'information et d'analyses humanitaires (IRIN étant un acronyme en anglais pour l'expression : « Integrated Regional Information Networks », un réseau créé en 1995 et qui était à l'origine lié au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU). « Le changement climatique n'est plus perçu comme une menace future: la réalité nous frappe aujourd'hui », poursuivait le même article, signé de Maarten van Aalst, Directeur du Centre climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les Églises se sont également saisies de la question, aux côtés de nombreux mouvements citoyens. Si elles ne militent pas directement en faveur du climat, elles manifestent bien souvent, à travers leurs activités, leurs projets, des préoccupations fortes concernant la sauvegarde de la création. Dès 1983, la Déclaration œcuménique de Vancouver a souligné les liens existant entre justice, paix et sauvegarde de la création.

Les Églises et les préoccupations écologiques

En France, de multiples initiatives ont vu le jour, comme le label Église Verte ou la mise en place d'une commission Écologie et justice climatique au sein de la Fédération protestante de France. Dans le cas du Défap, il a contribué à la création du Secaar, réseau de 18 Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, lequel s'est fixé comme vocation « de rétablir l'Homme et la Création dans son intégrité » ; le Défap soutient aussi des projets associant sauvegarde de la création et lutte contre l'exclusion et la pauvreté, comme, en Tunisie, l'association Abel Granier, qui a mis au point des techniques de réhabilitation des sols, ou au Maroc, l'ALCESDAM, qui aide à la sauvegarde de palmeraies, luttant contre l'avancée du désert et permettant aux paysans de mieux vivre sur place au lieu de devoir s'expatrier.

Le prochain Conseil du Défap, qui se tient en distanciel ces vendredi 7 et samedi 8 janvier 2022, sera notamment l'occasion de mettre en débat l'opportunité de nouvelles mesures en faveur de la sauvegarde de la création. Cette thématique, déjà présente dans les faits à travers de nombreuses activités du Défap, a trouvé une première formalisation dans son programme de travail pluriannuel à partir de 2015 ; le lien entre justice, respect de la création et dignité humaine a été développé dans son document « Convictions et actions » qui trace les grandes lignes de ses activités jusqu'en 2025 ; il s'agira désormais de savoir si le Défap doit s'engager dans de nouvelles démarches visant à réduire son empreinte écologique. La Commission Projet du Défap a élaboré une proposition de démarche en ce sens, qui sera soumise au Conseil.

Ce ne sera bien sûr pas le seul thème abordé au cours de cette session du Conseil – l'une des quatre sessions organisées chaque année. Cette réunion sur deux jours donnera aussi l'occasion d'un débat de fond sur la mission à partir d'un texte du théologien Kai Funkschmidt : « Nous avons besoin de l'Afrique ! Mais pourquoi ? » Elle permettra aussi de donner des nouvelles de ce que vivent les envoyés et boursiers, d'aborder la question du renouvellement des instances du

Défap, celle du budget 2022 ou encore de donner la parole aux instances associées au Service protestant de mission : Cevaa (Communauté des Églises en mission), FPF (Fédération protestante de France), ACO (Action Chrétienne en Orient, qui célèbre cette année son centenaire), Ceeefe (Communauté des Églises protestantes francophones), Cimade, CEAF (Communauté des Églises d'expression africaine francophone)... Et elle sera également consacrée à la préparation de l'AG 2022.